

synthèses qu'on a faites des rencontres avec des groupes, etc., depuis le mois de... Dans le fond, fin novembre, début décembre. Alors ça va être pareil pour vos mémoires.

65 Tout ce qui est dit au cours de cette session, comme d'habitude, c'est enregistré. Il y a madame Louise Philibert qui est là, qui va transcrire tout ça et ce sera disponible aussi sur le site web. Tout ce qui est dit ici est disponible sur le site web de l'Office. Le son, il y a monsieur Boissé qui prend le son et vous avez d'autres membres du personnel ici de l'Office qui sont ici pour vous aider. Alors à défaut, je ne trouve pas ma feuille, mais je vais vous les nommer par cœur, madame
70 Brunelle-Amélie Bourque qui est ici - je ne la vois pas là - mais qui s'occupe de la logistique et vous avez Denise Mumporeze à l'accueil. Donc si vous avez des questions, vous pouvez vous adresser à Denise aussi, elle est là pour y répondre. Il y a monsieur Maurice Lafontant aussi qui est à l'accueil. Si vous avez des questions sur le déroulement, la logistique, *whatever*, vous pouvez vous reporter.

75 Et j'allais oublier de présenter Élise Naud qui est notre pilier, secrétaire analyste de la commission. Toutes les communications de la commission passent par Élise, vous savez, c'est elle qui a communiqué avec vous et qui continue à nous assister dans l'analyse des mémoires, dans la production des rapports, etc. Heureusement qu'elle est là parce que des fois, je me perds comme
80 ça.

Voilà. Je pense que j'ai dit tout ce que j'avais à dire. Alors je vous remercie d'être là et on va commencer tout de suite.

85 J'appellerai donc monsieur Emmanuel Rondia à qui j'ai parlé tout à l'heure. Installez-vous. Vous vous adressez à moi tout le temps, Monsieur Rondia, on va discuter, et je vais vous laisser parler, puis quand vous aurez terminé, on échangera un petit peu avec les commissaires. Ça va?

M. EMMANUEL RONDIA :

90 Très bien. Parfait.

LE PRÉSIDENT :

C'est votre première participation ici?

95

M. EMMANUEL RONDIA :

Aux consultations de l'OCPM, oui.

100

LE PRÉSIDENT :

Bon. Bien, bienvenue! Allez-y.

M. EMMANUEL RONDIA :

105

Merci. Bonjour à tous. Avant tout, je tiens à vous remercier pour l'opportunité qui nous est donnée d'exprimer notre avis concernant ce projet important. Donc c'est ça, je me présente, Emmanuel Rondia, je travaille au Conseil régional de l'environnement de Montréal.

110

Quelques mots sur l'organisme. Donc on est l'instance régionale en environnement. On œuvre au niveau de la protection de l'environnement, du développement durable à l'échelle de l'île de Montréal mais je dirais plus largement à l'échelle de la CMM également. Puis ça, c'est assez important dans la suite, en fait, des recommandations qu'on a faites concernant la consultation de ce soir. On fait partie aussi d'un regroupement national donc qui regroupe quinze conseils régionaux à l'échelle du Québec.

115

Au niveau de Turcot en fait, on est un acteur impliqué depuis de nombreuses années. En 2010, on a fait partie du Comité vigilance Turcot avec une dizaine d'associations et d'organismes régionaux et locaux qui s'est penché sur la question du projet de réfection de Turcot, principalement au niveau des enjeux d'objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

120

Et en fait, fin 2015, suite à nos échanges avec nos membres et partenaires, on a remarqué vraiment qu'il y avait des préoccupations importantes et communes au niveau de la place que prenaient les aménagements verts et favorables au transport actif dans l'ensemble du projet Turcot.

125

Donc on a décidé de mettre sur pied un comité qui est un peu issu du Comité vigilance Turcot mais qu'on a appelé le Comité Turcot vert et actif. C'est un comité dont les travaux viennent de commencer. On a déjà réuni à peu près à nouveau une dizaine d'organisations, aussi bien locales que régionales, qui nous aident à faire avancer le dossier puis à pousser justement nos demandes au niveau de tout ce qui concerne l'aménagement et la création... bien, de connexion entre les quartiers et d'accès aux espaces verts. Donc c'est des enjeux en fait qu'on retrouve plus spécifiquement et plus localement dans le territoire du PDUES qui est analysé aujourd'hui.

130

On a, en fait, dans le mémoire – c'est ça, j'irai assez rapidement – on a fait émerger en fait neuf grandes recommandations dans le mémoire concernant le dossier. Donc je vais quand même les prendre une à une, même si vous avez eu l'occasion de regarder le mémoire, mais c'est intéressant pour la discussion et les questions qu'on pourra avoir sur la suite.

135

Un des éléments, puis c'est un peu les enjeux que le CRE a sur l'ensemble des dossiers qu'on traite, c'est vraiment d'avoir une vision macro donc à l'échelle au moins de l'agglomération et même de la CMM. Et au niveau d'un dossier comme Turcot, je pense qu'on ne peut pas se permettre de rester à une échelle locale. Donc il faut vraiment l'envisager dans une dimension plus large où on réfléchit aux connexions, aux liens avec les autres territoires qui entourent le secteur.

140

En particulier, je dirais il y a l'enjeu de la cour Turcot, la falaise Saint-Jacques également, puis le canal Lachine qui sont quand même trois éléments importants qui sont non pas dans le territoire ici mais pour lesquels il y a des connexions qui sont à prévoir dans la vision qu'on veut se donner pour le développement des quartiers entourant le secteur Turcot. Puis à ce titre, je pense que le territoire visé dans le cadre des consultations ici, on est vraiment comme une belle porte d'entrée en fait par l'est de tout le secteur. Donc il y a toute la réflexion qui est menée, qui va être menée par la suite, suite à la vision qui va émerger, je pense est importante pour tout cet accès via l'est en fait à tout le territoire que j'appellerais le territoire Turcot.

145

150

155 Un autre élément aussi important dans la réflexion puis dans la vision qu'on veut se doter, je pense c'est d'assurer vraiment l'arrimage avec les différentes démarches qui sont menées à l'échelle régionale et locale également mais je pense entre autres à l'enjeu de la mise en valeur de l'écoterritoire de la falaise Saint-Jacques menée par la Direction des grands parcs de la Ville de Montréal.

160 Également, la question de la révision du Plan directeur du canal Lachine, donc on est à un niveau fédéral ici avec Parcs Canada. Puis je comprends que c'est un gros enjeu puis un beau défi aussi d'arriver à arrimer tous ces acteurs qui oeuvrent à des niveaux de décision différents.

165 Puis je pense c'est un élément qu'on souhaitait quand même... sur lequel on souhaitait insister, c'est tout l'enjeu de la décontamination des terrains avec la question, si on prend la question par exemple de la cour Turcot, mais il y a certainement d'autres terrains contaminés sur le territoire étudié ici, l'enjeu de qui va assumer en fait les frais de la décontamination. Donc il y a toute cette réflexion-là aussi de se dire : oui, il y a des terrains qui vont être disponibles mais après, qui va assurer, va prendre en charge en fait les frais associés à cette décontamination?

170 La troisième recommandation qu'on formule, c'est vraiment tout l'enjeu en fait de la vision qui va émerger ici doit reposer sur les choix, plutôt sur les objectifs et les visions qui ont déjà été définis dans des documents de planification à une échelle plus grande, donc autant le PMAD au niveau de la CMM que le Schéma d'aménagement et de développement de Montréal, avec en fait 175 l'enjeu et la volonté aussi de reconstruire la Ville sur elle-même. Donc c'est de privilégier cette façon de faire à un développement et à un étalement qui viendraient gruger encore sur espaces verts et milieux naturels existants sur le territoire.

180 Un des éléments, je pense, qui revient puis qui revient aussi beaucoup dans les échanges qu'on a avec le Comité Turcot vert et actif, c'est toute la question du réseau vert inter et intra quartier. Donc là, c'est vraiment l'enjeu de penser dès maintenant à la connexion qu'on veut établir au niveau des transports actifs, donc vélo, piéton, mais également le lien vert au niveau de la biodiversité sur l'ensemble du secteur, et ça, à l'intérieur même je pense du territoire du PDUES

185

mais également vers les pôles d'intérêt existants et en devenir comme je mentionnais tout à l'heure, tel que la cour Turcot, la falaise Saint-Jacques et même le parc Angrignon et le golf de Meadowbrook, même si on voit à une échelle plus large. Donc c'est vraiment de voir comment on assure la connexion et le lien entre tous ces pôles d'intérêt qui méritent en fait d'être reliés entre eux.

190

Au niveau du PDUES, je pense qu'il y a certains éléments aussi dans le territoire, le Centre Gadbois où on est aujourd'hui, où l'accès doit être favorisé et facilité, le canal Lachine, c'est sûr, le Centre universitaire McGill, puis la station de métro Place-Saint-Henri. Donc à une échelle peut-être plus locale, il y a des liens à améliorer, à consolider pour permettre en fait aux citoyens de se déplacer dans le territoire de manière conviviale.

195

Si je prends, quand même je pense c'est important de le souligner, certains éléments qui sont peut-être un peu hors du territoire mais pour lesquels il faut prévoir en fait dès maintenant des liens à partir du territoire ici étudié par le PDUES. Je pense qu'il y a la question de la cour Turcot qui, bien qu'elle ne soit pas accessible avant la fin des travaux de l'échangeur Saint-Pierre, donc là on parle même de après 2020, l'enjeu de l'usage qu'on va en faire puis du développement qu'on va en faire va être aussi beaucoup lié et attaché aux liens qui vont être faits avec le reste du territoire.

200

205

Donc on a une grande superficie qui présente un très beau potentiel pour un grand espace vert. Cet espace vert devra être rendu accessible aux citoyens qui sont sur le territoire ici du PDUES mais aussi de l'ensemble des citoyens du Sud-Ouest ou de Côte-des-Neiges. Donc il y a vraiment un enjeu de lien, je pense. C'est un peu le mot qui revient souvent mais c'est cet enjeu de connexion, de lien, entre les pôles importants.

210

Autre pôle, c'est sûr, la falaise Saint-Jacques, on en parle quand même pas mal actuellement. Il y a plusieurs groupes aussi citoyens qui militent pour sa protection et sa préservation. Je pense qu'il y a un enjeu au niveau de la falaise Saint-Jacques dû à la piste multifonctionnelle qui est prévue dans les plans du ministère des Transports, donc cette piste multifonctionnelle de quatre kilomètres en bas de falaise. Il y a une connexion, je pense, à penser dès maintenant avec le territoire qui nous concerne ce soir pour justement assurer cet accès et la mise en valeur de cette piste multifonctionnelle mais également je pense, au niveau du CRE, on

215 pense que c'est aussi un des éléments qui va permettre de sécuriser aussi et de désenclaver cette piste multifonctionnelle qui actuellement est juste accessible à l'est et à l'ouest en fait. Donc il y a tout un enjeu de comment on la rend accessible et sécuritaire.

220 Un autre lien aussi, je pense, auquel on tient beaucoup, c'est l'enjeu de la dalle-parc. La dalle-parc, c'est un projet qui avait été présenté en 2010 par le ministère des Transports, dalle-parc qui permet vraiment de faire un lien nord-sud et de traverser les voies autoroutières et ferroviaires qui passent sur le territoire ici étudié mais qui ici aussi à laquelle on doit penser et à laquelle on doit réfléchir à des connexions justement pour permettre un désenclavement des secteurs et également de faciliter la circulation en fait des piétons et des cyclistes sur l'ensemble du territoire. Donc on a
225 quand même des enjeux de lien piétons/cyclistes entre la piste multifonctionnelle puis le territoire du PDUES justement à réfléchir et à prévoir dès maintenant.

230 Recommandation suivante, au niveau plus de l'enjeu en fait des traverses. On a sur le territoire, il y a pas mal de viaducs, voies ferroviaires. Donc il y a cet enjeu d'aménager, de prendre en compte des traverses sécuritaires et conviviales sur l'ensemble du territoire. Puis là, en fait, il y a un enjeu qui revient un peu dans la première recommandation, maillage avec les grands propriétaires et les grands gestionnaires d'infrastructures qui agissent à des niveaux de décisions en fait provinciales et fédérales.

235 Je pense au CP, au CN. Donc il y a cet enjeu-là pour à la fois la sécurisation des traverses mais aussi l'embellissement parce que c'est sûr qu'il faut penser aux piétons qui les utilisent et donc aménager des nouvelles façons de faire et des nouvelles manières de passer au-delà de ces cicatrices urbaines.

240 Plus globalement aussi dans la vision du PDUES, je pense que ce qui doit ressortir, c'est une volonté aussi de faire preuve d'innovation et d'exemplarité, que ce soit en termes de mesures d'apaisement de la circulation, tous les enjeux de gestion, gestion durable des eaux pluviales, phytoremédiation des sols contaminés, aménagements favorables à la biodiversité. Donc il y a tous ces enjeux qui sont pointés à un endroit spécifique sur le territoire où il faudrait les appliquer. Je
245 pense qu'il faut le voir à l'échelle de tout le territoire et d'implanter ces mesures-là de manière la plus répandue et la plus grande.

250 Enfin, je pense que la dernière recommandation, puis peut-être pas la moindre, c'est qu'on est pour le moment dans un processus de développement d'une vision mais l'enjeu va être après, je pense, d'assurer un financement pour permettre en fait la réalisation des rêves puis des idées qui auront été partagés tout au long des consultations, donc pour que le rapport ne reste pas juste une vision mais puisse vraiment concrètement se concrétiser sur le terrain. Et là, une nouvelle fois, je pense que les différents paliers de gouvernement devront être mis à contribution pour que les transformations qu'on veut apporter au secteur aient vraiment une ampleur puis soient innovantes.

255 Donc ça fait le tour assez rapidement des neuf recommandations qu'on présente dans notre mémoire. Puis pour conclure, je dirais c'est sûr qu'on est dans le cadre d'un projet de réfection d'échangeur, donc on est dans un ouvrage de génie civil majoritairement mais je pense qu'on a quand même une belle opportunité ici de montrer qu'il y a moyen de développer des façons de faire puis de donner une échelle humaine à un projet faramineux d'un budget de plus de 3 milliards \$.

260 C'est sûr qu'on a ici une belle opportunité de montrer qu'on peut créer, améliorer en fait le sort des citoyens et favoriser la connexion entre les quartiers, tout en développant en fait une trame verte et bleue à l'échelle du grand Montréal. Donc merci.

265 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup. Ce n'est pas notre habitude de commenter les mémoires, on a quelques petites questions. Mais quand même je veux vous dire que vous serez probablement rassuré d'entendre que plusieurs groupes, plusieurs individus ont soulevé pas mal les problématiques qui se rapprochent de celles que vous soulevez. Donc c'est encourageant. Et d'ailleurs, dans l'ensemble de ce qu'on a reçu à date, sans présumer de l'analyse qu'on aura à faire, c'est certain qu'il y a des thèmes qui reviennent très très souvent, qui sont évidents, et auxquels il va falloir s'attaquer.

270
275 Vous parlez de financement vers la fin, vous en parlez dans le sens d'assurer la pérennité de tout ça, ça prend une vision, un plan d'action, mais ça prend aussi du financement. Vous avez parlé que vous souhaitez que tous les niveaux de gouvernement soient mis à contribution. Est-ce que vous voyez des choses précises dans les façons de gérer un immense projet comme ça? Parce que c'est un projet de société à micro échelle qui s'en vient, je pense. Comment, est-ce que vous avez des idées là-dessus?

280

M. EMMANUEL RONDIA :

Je dirais c'est sûr qu'en fonction un peu des pôles soulevés dans le mémoire puis les territoires et en fait les propriétés des terrains en fonction de si le terrain appartient au niveau fédéral, niveau provincial, donc là il y a déjà une action à mener par ces paliers de gouvernement là au niveau du financement des actions sur leur terrain en tant que tel.

285

Au niveau de la vision plus large en fait des interventions, je pense que c'est aussi à l'administration d'aller frapper à la porte des gouvernements et des paliers en disant : « On a un projet de 3.5 milliards. C'est sûr qu'il faut qu'une partie substantielle du budget soit allouée à des aménagements qui touchent directement les citoyens. » Puis ce type de demande, en fait, grâce à la vision qui va être développée puis aux éléments qui vont émerger de la consultation, ce sont des éléments qui vont, je pense, devraient être portés entre autres au ministère des Transports du Québec.

290
295 **LE PRÉSIDENT :**

Merci. Je pense qu'il y a une question?

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

300

Oui, mais juste avant, vous parlez de financement, d'assurance de financement à la hauteur des défis. Vous avez neuf recommandations. Si vous aviez à établir des priorités, où est-ce que vous les placeriez?

305

M. EMMANUEL RONDIA :

310

Bien les priorités sont vraiment, je pense, au niveau des liens pour désenclaver les différents quartiers. Donc que ce soit par la création d'infrastructures supplémentaires mais aussi d'améliorations des infrastructures existantes en termes de marchabilité puis de convivialité pour les piétons et cyclistes, puis en termes d'aménagement ou plus verdissement, je dirais, d'embellissement du milieu de vie, puis ça, en fait, c'est ça.

315

C'est l'enjeu, je pense, l'enjeu majeur dans le cadre du dossier ici, puis de la vision qu'on veut se donner et sur lequel je pense le financement puis le soutien en fait doit être maximisé.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

320

Et vous parlez d'une dalle-parc. Alors pourriez-vous nous expliquer ce qu'est une dalle-parc et où serait-elle prévue?

325

M. EMMANUEL RONDIA :

Une dalle-parc, en fait, je dirais c'est comme un grand pont mais un pont vert adapté aux cyclistes et aux piétons. C'est sûr que nous on se base sur les projets de dalle-parc qui avaient été présentés par le ministère des Transports en 2010, en fait, la dalle-parc n'était pas sur le territoire ici d'étude du PDUES mais un peu plus à l'ouest, je dirais à peu près vis-à-vis de Cavendish, on

330 descend puis on coupe du nord au sud. Justement dans l'idée aussi d'arriver à couper en deux la bande multifonctionnelle en bas de la falaise Saint-Jacques. Donc c'était de positionner cette dalle-parc-là pour faire un lien nord-sud qui vient compléter le lien est-ouest. Donc ça, c'était à ce niveau-là. Voilà.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

335 Merci.

M. PIERRE CONSTANTIN CHARLES, commissaire :

340 Vous avez parlé d'une piste multifonctionnelle; est-ce qu'elle est prévue au pied de la falaise?

M. EMMANUEL RONDIA :

345 Selon ma dernière connaissance, je pense que oui, c'est un des projets qui est intégré dans le projet présenté par le MTQ au niveau des aménagements. Par contre, je pense que la forme finale de cette bande multifonctionnelle n'est pas encore définie. Il y avait l'enjeu de gestion des eaux pluviales, d'aménagement pour la biodiversité mais en tout cas, on n'a pas plus d'information à ce niveau-là, mais je pense que c'est un élément intéressant mais qui va vraiment être intéressant si ce n'est pas uniquement un lien de quatre kilomètres en bas d'une falaise, enclavé entre une falaise et des voies autoroutières et ferroviaires, mais qui justement
350 est connecté et permet aux habitants de Côte-des-Neiges de descendre vers la cour Turcot, aux habitants du Sud-Ouest après d'aller vers Côte-des-Neiges, monter. Donc de créer vraiment un peu un pôle, un lien en fait, un nœud intéressant à ce niveau-là.

LE PRÉSIDENT :

355

La question des liens à l'intérieur du quartier et avec les autres quartiers a été soulevée aussi abondamment, puis je pense que les gens de l'arrondissement nous en ont parlé. Alors c'est une bonne nouvelle. Ce sera certainement traité de près cette question-là. Alors nous, on n'a plus d'autres questions. Je vous remercie infiniment de votre contribution.

360

M. EMMANUEL RONDIA :

Merci.

365

LE PRÉSIDENT :

On va regarder ça sérieusement, puis ça va servir, c'est certain.

370

M. EMMANUEL RONDIA :

Très bien. Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

375

Alors j'appellerais monsieur Larin, Jacques Larin, citoyen. Est-ce qu'il est ici? Je vais passer au suivant en attendant, c'est l'organisme Quo Vadis, Écosystèmes alimentaires urbains, j'aimerais donc demander à madame Nathalie Volland, madame Émilie Nolet que je connais bien, je lui ai parlé déjà. Là, j'avais quatre noms sur ma feuille, excusez-moi, je cherchais le bon, voilà. Alors allez-y.

380

Mme NATHALIE VOLAND :

Merci beaucoup. On voulait présenter quelque chose parce que moi je suis déjà dans votre quartier pour les derniers vingt ans. Je suis promoteur immobilier mais j'étais une travailleuse